

Am. le man
mag. de l'ine P. y. t. o.
30. juil. 1672

Mademoiselle,

537

547

pour que l'on ne s'occupe
de rien par l'absence

esp. comble de ma bonte.

J'auoy est le curieux de veoir, comment vos Attributions
d'Amsterdam ^{le seroyent} ~~se seroyent~~ auey de traiter
un sujet ridicule, sur lequel ^{ce qui est} ~~quelques~~ autres ~~font~~ ^{ont} ~~mis~~
me suis diuerti ^{dans} ~~par~~ l'espace de ~~seul~~ ^{de} deux
iours et demy: mais bien loin de voir-cede de ma
part, mes ^{de} que' ce vous donne la peine
de me faire excuser ce la peine: Puis que
toutefois vous auez eu la bonte' de vous y employer,
aussy de m'embrasser de quelque plaisir que
vous ayez eu a ^{me gratifier} ~~me gratifier~~ de cette ciuité, souffrir
s'il vous plait, que ^{je n'ay} ~~je n'ay~~ ^{pas} ~~pas~~ ^{de} ~~de~~ ^{demande} ~~demande~~ une
autre en vous demandant la grace de confesser, ^{par} ~~par~~ ^{vous}
ces deux ouvrages Portugues, pour m'apprendre
en quoy on peut se voir enuoyé m. d. de ^{fautes} ~~fautes~~ ^{elles}
que je seray toujours bien aise de corriger
sur vos censures. C'est a' ces intentions que
j'ay de la liberte' de vous enuoyer ce ^{travail} ~~travail~~
volontiers, ^{tan} ~~tan~~ ^{de} ~~de~~ ^{charge} ~~charge~~ ^{de} ~~de~~ ^{ma} ~~ma~~ ^{part} ~~part~~
que je ne puis m'empescher de protester, que
vous m'obligerez de n'y parler qu'a' l'Institut
Comite, et de vous souuoir, que c'estuy qui
l'a fait parler, sera tout ^{glorieux} ~~glorieux~~ d'auoir eu

deux le plus d'...
me seroit, sans...
ne soyent

in
est.